

à leur valeur nominale contre de la marchandise. Ces bons furent, à la vérité, les avant-coureurs des billets de banque. Cependant les valeurs établies par le gouverneur Murray n'équivalaient tout au plus qu'à un compromis inacceptable en permanence et ne donnèrent pas satisfaction.

Lorsque la révolution américaine éclata, en 1775, l'influence de Québec prévalut et l'unité monétaire d'Halifax devint officielle, bien que l'unité d'York restât en usage (encouragée par les United Empire Loyalists) dans le Haut-Canada jusqu'en 1821, alors que de par une loi du Haut-Canada elle ne fut plus reconnue légalement.

Lorsqu'il fallut solder les dépenses de la guerre de 1812, des billets de l'armée tirés sur le crédit du Royaume-Uni furent mis en circulation. Ces billets, au fond, portaient intérêt et étaient convertibles en lettres de change sur le Royaume-Uni. Ils furent rachetés dans les quatre ou cinq années suivantes. Les billets de l'armée eurent pour effet de redonner confiance dans le papier-monnaie et de familiariser le peuple avec son usage, préparant ainsi les voies à l'émission de billets par les premières banques avant 1817. Celles-ci furent établies dans le Bas-Canada d'abord comme institutions privées. Elles obtinrent des chartes quelques années plus tard. Ces chartes accordées aux premières banques du Bas-Canada sont les fondations sur lesquelles s'édifia par la suite le système bancaire actuel.

L'une des principales fonctions des banques à cette époque était d'émettre des billets payables au porteur sur demande. Quand le crédit de ces banques était bon, les billets circulaient librement de main à main et constituaient la principale monnaie en circulation dans les deux Canada. Dans certains cas, les billets de banque étaient acceptés de préférence aux billets mis en circulation par les gouvernements coloniaux.

La Banque de Montréal commença ses opérations vers la fin de 1817. L'année suivante la Banque de Québec fut fondée de même que la Banque du Canada à Montréal. Ces trois institutions du Bas-Canada obtinrent leurs chartes en 1822. Dans le Haut-Canada, la Banque du Haut-Canada fut fondée à Kingston en 1818, mais la première banque à y obtenir une charte fut la deuxième Banque du Haut-Canada, fondée à York (Toronto) en 1821. Dans la Nouvelle-Ecosse on tenta vainement dès 1801 de fonder des banques, et en 1812 le gouvernement commença la circulation de billets du Trésor, ne portant pas intérêt et réémissibles, quelquefois rachetables et d'autres non rachetables. Ce système fut maintenu jusqu'à la Confédération. Cette émission de billets du Trésor explique probablement jusqu'à un certain point pourquoi aucune banque ne fut fondée avant 1825 dans la Nouvelle-Ecosse. C'est alors seulement que la Halifax Banking Company (compagnie privée) commença ses opérations. La Banque de la Nouvelle-Ecosse obtint une charte régulière en 1832. La Banque du Nouveau-Brunswick fut incorporée au Nouveau-Brunswick en 1820.

Avant l'union des deux Canada les banques étaient à peu près les seules institutions à jouir du privilège d'émettre des billets. Comme les banques à charte se désistaient graduellement de leurs privilèges d'émettre, lord Sydenham proposa la fondation d'une banque provinciale d'émission, et Hincks*, jeune financier d'avenir, devint président du Comité conjoint de la monnaie et des banques institué en 1841.

* Plus tard, il devint Sir Francis Hincks et fut ministre des Finances du Dominion (1869-73). Son influence sur le système bancaire canadien fut très marquée jusqu'à sa mort en 1885.